



# Invitation – Programme

## Formation « Brûlage des déchets verts »

**Mercredi 13 Mars 2019**

**Salle n°2 de la Maison des associations – Place Stalingrad 72000 Le Mans**

Cette formation vise à exposer aux bénévoles des associations de protection de l'environnement et aux élus du territoire, la réglementation sur le sujet du brûlage des déchets verts. Un volet important sur la qualité de l'air sera également exposé avant les alternatives au brûlage (compostage, paillage, ...).

### **Programme de la journée :**

13H45 Accueil

#### **14H La réglementation – M.Hogommat de FNE Pays de la Loire**

*Le brûlage de déchets verts étant une pratique nuisible à l'environnement et à la santé, elle a fait l'objet de dispositions réglementaires visant à l'interdire ou l'encadrer. Ces dispositions sont issues de différentes réglementations et diffèrent selon les personnes responsables du brûlage, la nature exacte des déchets, les périodes de l'année... La présentation juridique de cette journée de formation visera à récapituler les règles applicables afin de déterminer simplement quelles pratiques sont interdites et lesquelles sont au contraire autorisées, et dans quelles conditions.*

#### **14H45 Présentation de la plateforme « Sentinelle de la nature » - M.Hogommat de FNE Pays de la Loire**

#### **15H15 Qualité de l'air : que respirons-nous en Pays de la Loire ? – Marion Guiter d'Air Pays de la Loire**

*Les médias se font l'écho de niveaux préoccupants de pollution de l'air, ayant des conséquences sur notre santé. Cette intervention a pour objet de répondre aux questions que nous sommes nombreux à nous poser : qu'en est-il dans notre région ? Quels sont les enjeux locaux ? Qui surveille la pollution de l'air ? Comment être informé ? Quel impact des pratiques de chauffage au bois et de brûlage ?*

#### **16H15 Alternatives au brûlage des déchets verts**

*Compostage, paillage ; il existe des solutions pour réutiliser ses déchets verts plutôt que de les brûler. En dernier recours, les déchetteries acceptent ce type de déchet.*

#### **17H Fin de la formation**

Inscription gratuite et obligatoire par mail à : [sarthe-nature-env@wanadoo.fr](mailto:sarthe-nature-env@wanadoo.fr)  
(avant le Mardi 12 mars 2019)

**Formation proposée par Sarthe Nature Environnement avec FNE Pays de la Loire et Air Pays de la Loire**



SARTHE NATURE ENVIRONNEMENT 10 rue Barbier 72000 Le Mans

Tel : 02 43 88 59 48 / Fax : 02 43 24 93 66 / [sarthe-nature-env@wanadoo.fr](mailto:sarthe-nature-env@wanadoo.fr) / <http://sne72.asso.fr>

